



*DOCUMENTS
SUR LA REGION
DES GRANDS LACS*

AOÛT - SEPTEMBRE 2003/ N° 138

La liste ci-dessous présente en quelques lignes les principaux documents envoyés à CCAC/GLAN au cours des deux mois écoulés. Elle ne reflète pas nécessairement les opinions de CCAC/GLAN. Les documents sont classés par pays ou région puis par thème. Sauf mention contraire, tous les documents sont disponibles par courrier électronique (service réservé aux abonnés). Pour les copies sur papier : tarif = EUR 0,1 la page (plus frais d'envoi) à l'aide du numéro de référence (F.xxx). Toute demande de document est majorée de EUR 2,5 de frais administratifs.

Prix: Abonnement (12 listings): particuliers EUR 50 ou USD 50; organisations EUR 150 ou USD 150. Le listing: particuliers EUR 5, organisations EUR 15. Paiement: par virement au Compte 000-1697383-77 ou par mandat postal international (mention: DOCS + nom. Facture sur demande)

GRANDS LACS

Forgotten people: the Batwa 'Pygmy' of the Great Lakes of Africa

GOLDEN Tara
et EDGERTON Anne

Kigali 15/08/2003

F. 5448

3 p.

Depuis toujours, les Batwa ont été considérés par les autres populations comme des «barbares, des sauvages, des non civilisés, des ignorants, des malpropres, des sous-hommes». Leur nombre est estimé entre 70.000 et 87.000 au Rwanda, au Burundi, en Uganda et en RDC. En cas de conflits, les Batwa sont victimes des autres populations qui les accusent de collaborer avec l'ennemi ou sont employés pour faire la sale besogne. Trente pour cent des Batwa du Rwanda furent tués durant le génocide. Bien qu'il existe des associations s'occupant de la défense des intérêts des Batwa, ceux-ci restent toujours marginalisés.

**Périodique mensuel - Dépôt: Bruxelles X
CCAC/GLAN, rue des Tanneurs 165 B-1000 Bruxelles
Tél: 32 (0)2 502 33 12 - Fax: 32 (0)2 502 21 42
E-mail: ccac@ccac-network.org**

Editeur responsable: L. Claessens, rue des Tanneurs 165, B-1000 Bruxelles (Belgique)

Rapport de la première réunion des coordinateurs nationaux de la F. 5462
Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs
Nations Unies Nairobi 24/06/2003 10 p.

En juin 2004 se tiendra le premier sommet des chefs d'Etat dans le cadre de la conférence internationale sur la région des Grands Lacs, sous l'égide de l'ONU et de l'UA. Des coordinateurs nationaux et des comités préparatoires nationaux ont été mis en place dans les 7 pays participants: Rwanda, RDC, Burundi, Ouganda, Tanzanie, Kenya, Zambie. La société civile pourrait être étroitement associée aux travaux préparatoires de la conférence.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Droits de l'Homme

Rapport sur les atteintes aux droits de l'homme en territoires de Fizi et F. 5442
d'Uvira, Province du Sud-Kivu/RDCongo
SEDI Bukavu 30/06/2003 32 p.

Le rapport fait état des atteintes survenues de janvier à juin 2003. Malgré l'avancée du processus de paix qui a débouché sur la mise en place du gouvernement d'union nationale, les populations civiles des territoires de Fizi et d'Uvira continuent d'être victimes d'abus et de violations des droits de l'homme commises par le RCD, les miliciens locaux (Mai-Mai), ainsi que par des milices étrangères dont les rebelles burundais du FNLet des FDD.

Rapport de l'équipe spéciale d'enquête sur les événements de Mambasa F. 5481
Nations Unies New York 02/07/2003 45 p.

Mambasa, ville de l'Ituri située sur la route de Beni, a été le théâtre d'affrontements entre deux mouvements rebelles d'abord alliés puis ennemis : le MLC (Mouvement de Libération du Congo de Jean-Pierre Bemba) et le RCD-ML (Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Mouvement de Libération dirigée par Mbusa Nyamwisi et soutenu par l'Ouganda). Elle fut conquise définitivement par le MLC/RCD-N le 12 octobre 2002. Ayant reçu le feu vert de ce mouvement, la MONUC mena ses enquêtes du 31 décembre 2002 au 19 janvier 2003 sur les violences commises dans cette ville. Dans ces conclusions, la MONUC affirme qu'après la prise de la ville, «des actes de violence ont été commis de manière systématique dans les villages situés au sud de la ville». Ces violences étaient préméditées et ont atteint une barbarie sans nom, telle le fait de «forcer les gens à manger de la chair des membres de leur famille ».

Rapport sur les violations des droits de l'homme en territoire de Masisi et de Rutshuru au Nord-Kivu. F. 5453
 MABUTWA BUESHA GEPDI Goma 28/07/2003 5 p.
 A.

Le Groupe d'étude et de promotion des initiatives de développement (GEPDI) dénonce les violations des droits de l'homme perpétrées par les autorités politico-administratives, les militaires, les chefs coutumiers et de simples civils dans les chefferies des Bashali et de Bwito en territoire de Masisi et de Rutshuru. Ces violences ont commencé suite à la distribution d'armes aux combattants hutu «afin de massacrer la population appartenant à l'ethnie Hunde» avec la complicité du gouverneur de la province du Nord-Kivu et du commandant de la brigade de Masisi. GEPDI dénonce également certaines autorités qui mènent des «campagnes d'intoxication d'incitation à la haine ethnique, tribale et à l'exclusion».

Le rapport annuel sur le cas des disparitions forcées en territoires d'Uvira et Fizi (2002-2003) F. 5450
 KIPAKA B. ARAL Uvira 31/07/2003 7 p.

L'association Arche de l'Alliance (ARAL) dénonce les cas des disparitions forcées commises dans les lieux de détention dans les territoires d'Uvira et de Fizi sous contrôle du RCD. Elle publie nommément les cas de neuf personnes disparues (5 à Uvira et 4 à Fizi) en attendant la publication d'autres enquêtes en cours. ARAL recommande à ses partenaires régionaux et internationaux d'exercer des pressions directes sur les autorités du RCD/Goma pour qu'elles mettent fin à ces pratiques.

Rapport mensuel /juillet 2003 sur la situation des droits de l'homme Uvira-Fizi/Sud-Kivu/RDC F. 5445
 CEADHO Uvira 04/08/2003 7 p.

Le 14 juillet 2003, les quatre vice-présidents des différentes composantes politiques ont prêté serment à Kinshasa pour la fin de la guerre et la réunification du pays. Cet événement n'a apporté aucun changement pour les populations d'Uvira-Fizi toujours confrontées à la guerre. Depuis cette date en effet, les habitants de ces localités continuent d'être victimes, dès la tombée de la nuit, de vols à main armée de la part des militaires du RCD et d'autres bandits armés. Ces violences provoquent le déplacement des populations dans des localités moins touchées.

Situation des droits de l'homme à Bumba, district de Mongala, province de l'Equateur F. 5500
 VSV Kinshasa 01/09/2003 21 p.

Dans le cadre de son programme d'appui et d'accompagnement des efforts des ONG locales en matière de promotion et défense des droits de l'homme, la Voix des Sans Voix pour les droits de l'homme (VSV) a effectué une visite d'information et d'exploration sur la situation des droits de l'homme à Bumba, du 8 au 15 juin 2003. Elle a constaté des atteintes aux droits civils et politiques, économiques, sociaux et

culturels et une mauvaise administration de la justice. Le MLC, qui administre ce territoire, se conduit comme en territoire conquis en invoquant des lois d'exception qui, selon lui, caractérisent toute administration en temps de guerre. La VSV dénonce par ailleurs la présence des enfants-soldats dont «la plupart sont analphabètes, caractérisés visiblement par la gâchette facile».

Mémoire adressé à Madame la Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur la situation des Droits de l'Homme en RD/Congo F. 5485

Société civile du Sud-Kivu Bukavu 02/09/2003 6 p.

Le Sud-Kivu est marquée par une insécurité généralisée : déversement chaque jour de nouvelles troupes et présence des personnes impliquées dans le dossier de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila. Depuis janvier 2003, les associations qui militent contre les viols et les violences faites aux femmes ont dénombré 2500 cas de viols sur des filles, des femmes mariées et des vieilles femmes. Le territoire de Walungu est le théâtre de «multiples cas de filles violées à la chaîne et à répétition tantôt par les hommes armés parlant le kinyarwanda, tantôt par les militaires du RCD-Goma»; sans compter les supplices au poteau et de marquage au fer rouge.

Interview avec Antoanella-Iulia Motoc, la rapporteuse spéciale des Nations Unies pour les droits de l'homme en RDC F. 5479

MOTOC Antoanella-J. Nations Unies Kinshasa 10/09/2003 4 p.

Dans cette interview réalisée au terme de sa troisième mission en RDC, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies pour les droits de l'homme en RDC se prononce contre la nomination au sein des institutions de transition des personnes impliquées dans certains crimes ou violations des droits de l'homme. Elle appuie la mise sur pied d'une Commission Vérité et Réconciliation mais se prononce contre l'amnistie des criminels. Elle estime qu'il n'est pas nécessaire de créer un Tribunal Pénal International pour la RDC puisque la Cour Pénale Internationale (CPI) a fait de sa priorité les crimes commis en RDC depuis 2002.

Rapport sur la mission d'enquête et d'établissement des faits dans le nord du Katanga F. 5464

CVDHO Lubumbashi 17/09/2003 26 p.

En avril 2001, la Commission de vulgarisation des droits de l'Homme et de développement, (CVDHO) a alerté l'opinion et les autorités politico-administratives au sujet d'un conflit meurtrier dans le nord de la province du Katanga entre les Forces Armées Congolaises (FAC) et la milice des Mai-Mai-Simba. En novembre 2002, la CVDHO a alerté l'opinion internationale sur les événements d'Ankoro dont elle a publié deux rapports détaillés. Devant l'inaction de l'Etat, elle a envoyé une mission d'enquête, du 16 au 31 juillet 2003 dont les résultats furent également transmis aux autorités qui n'ont guère bougé. La CVDHO conclut à l'irresponsabilité de l'Etat qui, de ce fait, a perdu toute crédibilité aux yeux de la population.

Buluwo, une prison d'un autre âge en terre congolaise

F. 5452

NGOY KAODI P.

VSV

Lubumbashi 13/08/2003

6 p.

L'association Voix des sans voix pour les droits de l'Homme (VSV) a organisé le 13 août 2003 un point de presse pour dénoncer les conditions carcérales inhumaines dans la prison de Buluwo située à quelque cinq kilomètres de Likasi (Katanga). Construite pour accueillir 100 prisonniers, elle en compte aujourd'hui plus de 200 entassés dans des cellules très étroites. Les prisonniers y souffrent de tous les maux : manque de nourriture, de soins de santé, promiscuité et sont victimes de toutes sortes de maladies. Le commandant Jean Calvin Kandolo, qui fut chargé de mission sous Laurent-Désiré Kabila, est décédé le 9 août 2003 suite aux mauvaises conditions encourues.

Guerre et Paix

Rapport sur les manoeuvres en cours dans l'Est et le Nord-Est de la République Démocratique du Congo

F. 5459

NGONDE FUNSU

Asadho et autres

Bunia 28/08/2003

9 p.

et autres

L'Association africaine de défense des droits de l'Homme (ASADHO), le Centre d'études juridiques appliquées (CEJA) et l'Organisation de vulgarisation et de défense des droits de l'Homme Justice Plus ont remis au gouvernement congolais, à la Monuc et aux responsables rebelles un document faisant état d'une reprise imminente des affrontements armés de grande ampleur dans les territoires de l'est et du nord-est de la RDC. Elles affirment que cette reprise de la guerre est déjà effective dans certains secteurs mais qu'elle pourrait s'intensifier et se généraliser si rien n'est entrepris immédiatement pour l'arrêter. Les acteurs locaux de cette reprise de la guerre sont étroitement liés à des membres du gouvernement à la solde du Rwanda et de l'Ouganda, accusent-ils.

«Plus jamais je ne toucherai à une arme à feu»

F. 5513

NAMUJIMBO Déo

InfoSud-Syfia

Montpellier 29/09/2003

2 p.

Des enfants-soldats du Nord-Kivu, qui avaient été enrôlés de force par les différents groupes armés, sont sortis de la brousse pour retrouver une vie normale. Une centaine d'entre eux se sont rassemblés à Musienene (près de Butembo) et se sont constitués en une association dénommée Mutuelle des jeunes agriculteurs du Nord-Kivu (Mujanki). Ils ont demandé et obtenu du Mwami, le chef coutumier, un champ de 12 ha qu'ils cultivent. Pendant qu'un groupe se relaie pour défricher, retourner la terre et semer, un autre, resté au village, s'occupe de l'élevage. Tous ont juré de «ne plus jamais toucher à une arme à feu». (A commander à contact@syfia.com)

République Démocratique du Congo. Enfants en Guerre

F. 5458

Amnesty International

London 09/09/2003

48 p.

Le conflit qui déchire la RDC depuis 7 ans est caractérisé par l'utilisation par tous les belligérants d'un grand nombre d'enfants-soldats. «Aujourd'hui, la RDC est l'un des pays au monde avec le plus grand nombre d'enfants soldats». Le taux de leur recrutement s'est accéléré au cours de l'année 2003 dans certaines régions

orientales du pays. Malgré la période de «soi-disant transition vers la paix», beaucoup des parties au conflit continuent de recruter des combattants.

Rapport sur les violences et violations des droits que vit la population de Kalehe, l'un des territoires de la Province du Sud-Kivu, en République Démocratique du Congo F. 5461

RFDP Bukavu 01/09/2003 8 p.

Selon le Réseau des Femmes pour la Défense des Droits et de la Paix (RFDP), le territoire de Kalehe (Sud-Kivu) est en proie à des multiples abus des droits humains causés par les divers groupes armés malgré la mise en place des institutions de transition. Tous ces petits groupes sont à la solde de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR). Le RFDP demande au Conseil de Sécurité de «déployer au Kivu les forces conséquentes de la Monuc munies du nouveau mandat de maintien de la paix sous chapitre VII de la Charte des Nations Unies afin de rendre effective l'opération Démobilisation, Désarmement, Rapatriement, Réintégration et Réinsertion des milices étrangères rwandaises et burundaises».

Mission ARTEMIS menée par l'Union Européenne à Bunia (République Démocratique du Congo) du 12 juin au 1er septembre 2003 F. 5466

UE Bruxelles 01/09/2003 18 p.

Ce texte de debriefing sur l'opération Artemis, menée par l'UE du 12 juin au 1er septembre 2003, explique qu'Artemis a rempli sa mission en garantissant la sécurité générale, le retour en grand nombre des réfugiés, la relance économique et le renforcement du travail des ONG, tout en renforçant le processus de paix aux niveaux tant national que local. Des annexes reprennent les pays contributeurs de troupes, l'organisation et la chronologie de l'opération. (Uniquement sur papier)

L'imminence d'une guerre, ce n'est pas de la fabulation F. 5494

MUKONO Donatien Société civile/Forces vives du Sud-Kivu Bukavu 18/09/2003 3 p.

Contrairement à la MONUC qui minimise les inquiétudes des populations du Sud-Kivu sur l'imminence d'une troisième guerre en RDC, la Société civile et les Forces vives du Sud-Kivu prennent cette menace très au sérieux au regard de certains faits recrudescence de nouvelles violences et autres abus qui risquent de «provoquer une insurrection populaire» ; vide de l'autorité étatique à l'est de la RDC ; libre circulation des armes et de munitions dans les mains de troupes incontrôlées ; entraînements militaires dans certaines localités; présence massive à Bukavu des enfants-soldats supposés avoir été enrôlés dans les troupes régulières. (A demander à sociv.bureausk@yahoo.fr)

Mémoire adressé à Son Excellence Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo à Kinshasa F. 5499

Société civile/Forces vives du Sud-Kivu Kinshasa 06/09/2003 8 p.

La Société civile et les Forces vives du Sud-Kivu expriment leurs craintes de voir le pays basculer dans une nouvelle guerre: les institutions de la transition sont très

disparates ; les affectations dans les circonscriptions militaires et sécuritaires se sont faites sur base des intérêts des groupes armés ; la présence militaire rwandaise au Sud-Kivu est toujours active ; les gouverneurs du Nord et du Sud-Kivu continuent à recruter des milices à leurs services ; les recettes de l'Etat perçues au Sud-Kivu restent dans les mains de ces autorités ; le Rwanda a placé au Sud-Kivu des agents de renseignements qui travaillent pour son compte ; la composition de la nouvelle armée est si hétéroclite qu'il faudrait un véritable miracle pour «éviter les disfonctionnements structurels».

RWANDA

Génocide

Interview avec Carla Del Ponte à la fondation Hirondelle: “Si j’avais eu le choix, je serais restée procureur au TPIR” F. 5474

DEL PONTE Carla Hirondelle Arusha 15/09/2003 3 p

L'ex-procureur du TPIR explique que les pressions rwandaises ont contribué au non-renouvellement de son mandat, depuis le moment où elle a entrepris des enquêtes sur les exactions imputées aux soldats du FPR. Elle se déclare toutefois confiante que ces enquêtes se poursuivront comme le demande la résolution du Conseil de Sécurité «si, bien sûr, le gouvernement rwandais autorise à enquêter sur son territoire».

Tribunal Pénal International pour le Rwanda: Pragmatisme de rigueur F. 5510

International Crisis Group Bruxelles 19/09/2003 29 p.

Selon ICG, le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) doit «se plier à l'avenir à un devoir froid de productivité» et «avoir jugé, fin 2007, les 66 personnes qu'il a mises en état d'arrestation pour génocide ainsi que ceux, parmi les 16 autres accusés en fuite, qu'il pourra interpellier d'ici là». ICG estime que «l'échec ou la réussite du TPIR seront jugés à l'aune du fait qu'il aura finalement traduit en justice les principaux suspects du génocide et fait sanctionner les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par l'APR» (Armée patriotique rwandaise). Pour ICG, «la réouverture des enquêtes à l'encontre de l'APR et leur maintien dans le temps sont pour le Tribunal un devoir judiciaire minimal». (Egalement disponible sur www.crisisweb.org)

Economie

Civil Society Participation in Rwanda's poverty Reduction Strategy F. 5502

RENARD R. University of Antwerp Leuven 19/09/2003 30 p.
et MOLENAERS N.

Approuvé par la Banque Mondiale en juillet 2002, le Programme de réduction stratégique de la pauvreté (PRSP) pour le Rwanda supposait, dans son élaboration, la participation de la société civile. L'auteur démontre toutefois qu'elle fut minime, malgré le satisfecit des pays donateurs. Les raisons : faiblesse de la société civile, absence de système de vérification (benchmarks), et nature très autoritaire du

régime, malgré les évidentes capacités de gestion de celui-ci. (A demander à robrecht.renard@ua.ac.be)

An Economic Profile of Peasant Perpetrators of genocide. Micro-level Evidence from Rwanda F. 5508

VERWIMP Ph. Catholic University of Leuven Leuven 31/01/2003 37 p.

Cette enquête étudie l'évolution de 350 ménages rwandais qui avaient déjà été sondés avant le génocide. Elle démontre que l'âge, le sexe, le sexe du chef de ménage, la superficie de la parcelle, les revenus liés ou non à la terre et les investissements liés à celle-ci ont déterminé de façon significative la probabilité ou non pour un membre de ces ménages de devenir un "génocidaire". (A demander à philip.verwimp@econ.kuleuven.ac.be)

Politique

Ubutumwa bw'Umuryango LIPRODHOR Ku Bakandida Depite na Senateri (Message de l'association LIPRODHOR aux candidats députés et sénateurs) F. 5483

NSENGIYUMVA LIPRODHOR Kigali 11/09/2003 2 p.
Emmanuel

La Ligue rwandaise pour la promotion et la défense des droits de l'homme (LIPRODHOR) demande aux futurs sénateurs et députés de prendre des mesures concrètes pour le respect des droits humains : abolition de la peine de mort ; signature et ratification des textes internationaux interdisant la torture ; adhésion du Rwanda à la Cour Pénale Internationale (CPI). La LIPRODHOR invite les sénateurs et députés à demander au gouvernement de procéder rapidement à des enquêtes relatives aux personnes disparues et en communiquer les résultats; de permettre à la société civile de jouir de tous ses droits; de rendre opérationnel le fonds d'indemnisation des victimes du génocide et d'initier une politique économique et sociale favorable aux faibles revenus. (En kinyarwanda)

Rwanda: An atypical transition F. 5436

REYNTJENS F. Lexington 15/07/2003 21 p.
et VANDEGINSTE S.

Cet article fait le bilan du chemin déjà parcouru vers la réconciliation des Rwandais après le génocide à travers la justice internationale et interne que sont le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) et les juridictions Gacaca. Après en avoir analysé les mécanismes et leurs déroulement, il conclut que ces deux institutions n'ont pas réussi à conduire le Rwanda sur le chemin de la réconciliation nationale faute de la mise en place d'un Etat démocratique et d'un partage équitable du pouvoir. Beaucoup de Rwandais, Hutu et Tutsi, ne se reconnaissent pas dans le pouvoir actuel ni dans sa justice. Ils estiment que ce pouvoir constitue pour eux une menace et non une source de sécurité et de justice. Les victimes du génocide sont particulièrement amères de voir que le génocide est devenu un instrument pour des visées politiques qui ne bénéficient en rien à la majorité des citoyens rwandais.

Ni intsinzi yateguranywe ubushobozi (*Une victoire bien préparée*)

F. 5473

HABIYAMBERE

Kinyamateka N° 1628

Kigali 30/08/2003

2 p.

Valens

La victoire du Président Paul Kagame aux présidentielles du 25 août 2003 n'a pas été une surprise car le pouvoir avait mis en place tous les mécanismes pour assurer la victoire du candidat du FPR. Celui-ci disposait de tous les instruments du pouvoir pour faire la campagne de son candidat, alors que les autres candidats en étaient empêchés par diverses entraves du pouvoir. Des observateurs ont été également surpris d'entendre le président de la Commission électorale annoncer la victoire du président Kagame avant la fin du décompte des voix. (En kinyarwanda. Uniquement sur papier)

**Mission d'observation électorale de l'Union européenne: élections
présidentielles et législatives Rwanda 2003**

F. 5439

FLESCH Colette

UE

Kigali 27/08/2003

6 p.

et autres

La mission d'observation électorale de l'UE signale que la campagne électorale «s'est déroulée de façon inégale» au profit du candidat Kagame. Des «cas d'intimidations de sympathisants de Twagiramungu» ont été notés, «l'accusation de divisionnisme étant devenue un argument largement utilisé». Si le vote s'est déroulé dans le calme, «des cas d'irrégularités et de fraudes» ont été signalés », affirme-t-elle, de même que «la présence massive et intimidante» de représentants de son parti dans les bureaux de vote. (Egalement disponible sur europa.eu.int/comm/external_relations)

BURUNDI

Droits de l'Homme

**Rapport semestriel sur la situation des droits de l'Homme au Burundi :
Janvier-Mai 2003. «Evolution mitigée du processus de paix»**

F. 5503

Ligue ITEKA

Bujumbura 25/09/2003

85 p.

Malgré la signature d'un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement de transition et le CNDD-FDD de Pierre Nkurunziza, la situation des droits de l'homme n'a cessé de se détériorer. Elle s'est caractérisée par des meurtres, de la torture, des abus sexuels et d'autres formes de traitements inhumains commis aussi bien par les rebelles que par les forces de sécurité. Sur les 57.000 personnes rapatriées pendant cette période, 46% n'ont pas de maisons, 22% n'ont pas de terre, 34% n'ont pas accès aux soins de santé et 15% des enfants ne vont pas à l'école.

Politique

Projet d'accord technique des forces élaboré par les partis et mouvements politiques armés **F. 5497**

CNDD et autres Bujumbura 01/09/2003 19 p.

Les Partis et Mouvements politiques armés signataires des accords du 7 octobre et du 2 décembre 2002 qui ont souscrit à l'Accord d'Arusha du 28 août 2000 ont remarqué des «lacunes graves» relatives à des points primordiaux concernant les trois accords. Il s'agit de : «Harmonisation des trois Accords différents sur le même point vital qu'est le Cessez-le-feu ; Imprécisions sur les garanties réelles d'application de ces Accords ; Désarmement des forces belligérantes y compris les Forces Armées Burundaises ; Modalités de mise en place des nouveaux corps de défense et de sécurité ; Choix et missions de la Force Internationale de Maintien de la Paix ». Pour corriger ces imperfections, les dits partis et mouvements proposent un projet en 16 points portant notamment sur la mise en place de la «Force de défense nationale» et du « Service général de renseignement».
